|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **FICHE DE POSTE** | | |
| **IDENTIFICATION DU POSTE** | **Intitulé du poste** | Animateur de réseau « Compétences psychosociales » (CPS) |
| **PROFIL DU POSTE** | **Cadre général** | Placé sous l’autorité administrative de l’IEN, et l’autorité fonctionnelle du référent départemental « Compétences psychosociales », l’animateur de réseau « Compétences psychosociales » formera et accompagnera les équipes pédagogiques du 1er degré à l’enseignement des CPS de la grande section au CM2, sous la responsabilité des directrices et directeurs.  L’animateur de réseau « Compétences psychosociales » est chargé de développer la formation aux CPS dans les apprentissages au 1er degré  Il sera rattaché administrativement à la circonscription, mais le temps de service s’effectuera dans les écoles où il pourra co-intervenir lors des séances |
| **Missions** | * Met en œuvre des actions de formation et d’enseignement des compétences psychosociales dans le 1er degré * Conçoit et anime des formations des référents et des formateurs (CPD et CPC) * Accompagne la montée en compétence individuelle et collective des enseignants sur les CPS, en lien avec les cadres de terrain (IEN, directrices et directeurs d’école) * Construit, avec le coordonnateur REP+, le lien avec le collège tête de réseau pour garantir la continuité du parcours notamment dans les champs du harcèlement, de la lutte contre les violences en milieu scolaire et de la prévention des grossesses précoces * Collecte et remonte les données relatives à la formation et à l’enseignement des CPS dans le réseau * Renseigne un tableau de bord du réseau sur le développement des compétences psychosociales, le climat scolaire et les résultats des élèves |
| **Compétences** | * Être mobile sur toutes les écoles d’un réseau * Maîtriser les compétences psychosociales et leur enseignement chez les enfants de 5 à 11 ans * Concevoir et conduire des actions de formation * Produire des ressources pour l’enseignement des CPS au 1er degré, au sein du réseau des animateurs CPS * Communiquer de manière efficace avec l’ensemble des acteurs (IEN, directrices et directeurs d’école, enseignants, coordonnateur REP+, etc.) * Qualités relationnelles * Capacité d’analyse réflexive et d’autoformation * Loyauté, respect de la hiérarchie (IEN et référent départemental CPS), esprit d’équipe et d’organisation * Compétences numériques et maîtrise des applications bureautiques * Discrétion et confidentialité. |
| **CONTEXTE ADMINISTRATIF** | **Pré-requis**  **(Diplômes ou expériences)** | Être titulaire d’une licence en psychologie ou d’un titre équivalent  Être titulaire d’un titre ou justifier d’une formation aux compétences psychosociales |
| **Nomination/**  **Rémunération** | Poste de catégorie A ouvert aux titulaires ou contractuels  Affectation à l’année, à compter du 1er septembre 2024 |
| **Modalités de candidature** | * Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination, doivent parvenir par la voie hiérarchique, uniquement par voie électronique à l’adresse [recrutement-drh@ac-guyane.fr](mailto:%20recrutement-drh@ac-guyane.fr), au plus tard le 17 juin 2024, délai de rigueur * Entretien avec une commission de recrutement |